



Garde à vue mardi

Par Marvin255

Bonjour,

Je suis convoqué à une garde à vue mardi mais j'ai un entretien pour un emploi. Est-ce que je peux reporter la date de la garde à vue ?

Merci

Par jodelariege

bonjour

une garde à vue ou une audition libre ?

sinon vous pouvez contacter le commissariat ou la gendarmerie en fournissant la preuve de votre entretien pour un éventuel emploi..